



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

COM : Mayotte

Question écrite n° 80446

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur la teneur du dernier rapport d'Amnesty international relatif à la situation des droits humains dans le monde, qui vient d'être rendu public. L'organisation y évoque notamment la construction à Mayotte d'un nouveau centre de rétention, pour lequel une enveloppe de 20 millions d'euros a été débloquée. En l'espèce, elle déplore qu'aucun calendrier n'ait encore été donné pour l'exécution des travaux. Il lui demande de fournir les précisions nécessaires à ce propos.

Texte de la réponse

Le rapport d'Amnesty International relatif à la situation des droits humains dans le monde évoque la création d'un nouveau centre de rétention administrative à Mayotte. S'agissant du calendrier d'exécution des travaux, la validation des résultats de l'étude de faisabilité est en cours, et les différents ministères concernés doivent prochainement donner leur accord sur la poursuite de l'opération. Dans un second temps, les concepteurs seront consultés, et les offres analysées. La notification du marché de concepteur interviendra en mars 2011. Le chantier pourra ensuite débiter, et la livraison du bâtiment devrait intervenir fin 2012, sauf retard dans la réalisation des travaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80446

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6256

Réponse publiée le : 27 juillet 2010, page 8340